

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Groupement de commandes

Communauté de communes du Pays de St-Fulgent Les Essarts

2 rue Jules Verne-85 250 Saint Fulgent

Et

Commune de Bazoges en Paillers

1 Place de l'Eglise – 85 130 Bazoges en Paillers

Le Coordonnateur de marché est la Communauté de communes du Pays de St-Fulgent-Les Essarts

Objet du marché : Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sur la commune de Bazoges en Paillers

Critères d'attributions retenus :

- Prix des prestations (pondération 60%)
- Valeur technique de l'offre (pondération 40%)

Type de procédure : Procédure adaptée - article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation est passée en application de l'article 34, 39, 40 et 41 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Attribution du marché :

L'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST de la Boissière de Montaigu pour un montant de 390 000.78 € HT décomposé de la manière suivante :

- Travaux eaux usées – Communauté de communes = 218 819.02 € HT
- Travaux eaux pluviales – Commune de Bazoges-en-Paillers = 171 181.76 € HT.

Date d'attribution en conseil communautaire : 07/05/2019

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2019